



FORMATION

LE LOGICIEL ET SON ENVIRONNEMENT TECHNIQUE : QUELLES PROTECTIONS ET COMMENT LES COORDONNER ?

23 septembre 2024

Centre de formation permanente (CFP) 4
rue Blaise Desgoffe 75006 Paris

INSCRIPTION OBLIGATOIRE - PLUS D'INFOS
[ASSAS-UNIVERSITE.FR](https://assas-universite.fr)

IRPI - Nouvelles technologies et informatique

Intervenant : David LEFRANC (docteur en droit, avocat au barreau d'Arras, cabinet Laropoin)

Objectifs :

- > Savoir distinguer le logiciel des autres composantes de son environnement technique
- > Identifier les différentes protections applicables au logiciel et à son environnement technique
- > Organiser et construire une stratégie de protection globale du logiciel et de son environnement technique

Public concerné : juristes, responsables informatiques, gestionnaires de projets, dirigeants de SSII, avocats, conseils en propriété industrielle

Prix : 650 €

Tarif préférentiel proposé aux personnels de l'université : 520 €

[En savoir plus](#)



Pour tout renseignement ou toute inscription, contactez l'IRPI par [courriel](#) ou par téléphone : [+33 \(0\)1 53 63 86 45](#)

L'[IRPI](#) propose chaque année une trentaine de formations sur différentes thématiques dans le domaine de la propriété intellectuelle. Destinées à un petit groupe (4 à 10 participants), les formations de l'IRPI sont conçues autour d'objectifs opérationnels et animées par des professionnels spécialistes de la propriété intellectuelle (juristes, avocats ou conseils).
Validation au titre de la formation continue obligatoire (FCO) des avocats et des conseils en propriété industrielle (CPI)

Consulter le [programme complet](#) des formations de l'IRPI.

Téléchargement

[Bulletin d'inscription](#)